



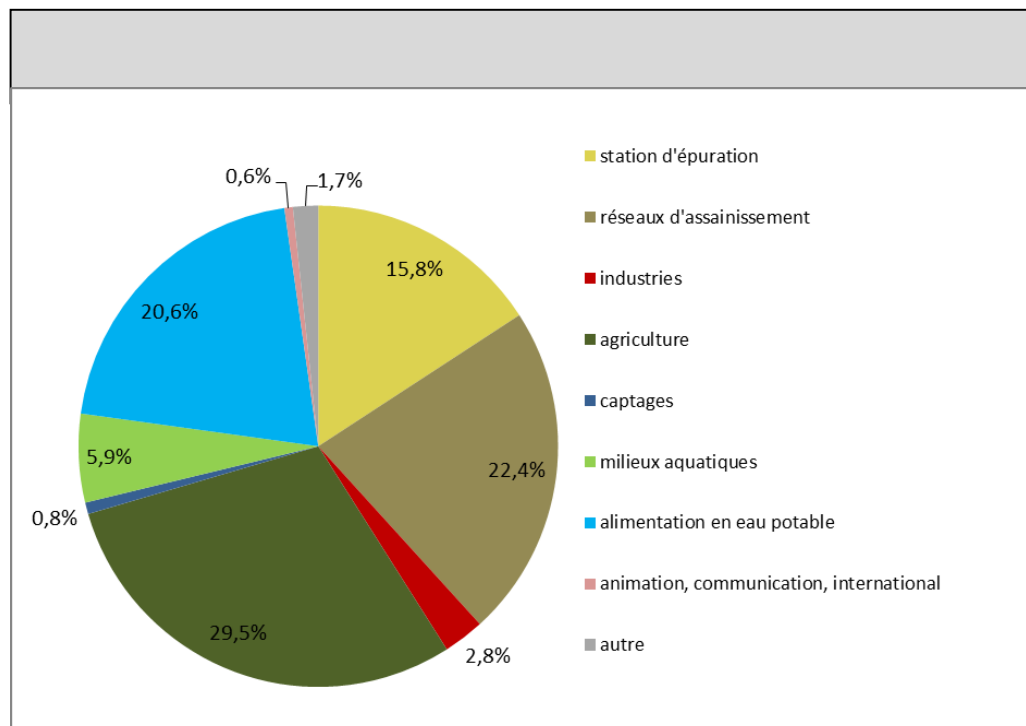
L'agence de l'eau attribue 140 millions d'euros d'aides pour 840 projets pour l'eau sur le bassin Seine-Normandie

Nanterre - Commission des aides du mercredi 30 novembre - Cette commission représente 20% des aides attribuées annuellement par l'agence de l'eau Seine-Normandie. L'enjeu du soutien financier de l'agence de l'eau à ces projets est fondamental pour l'amélioration de la qualité des eaux. Les objectifs du bassin sont de progresser de 39 % des rivières en bon état écologique actuellement à 62 % à l'horizon 2021.

Les bénéficiaires des aides sont des collectivités locales, des industriels, des agriculteurs et des associations qui engagent des actions pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Faits marquants :

- **Un rythme très soutenu de projets** : par rapport à la commission des aides de novembre 2015, les engagements de cette commission sont supérieurs sur toutes les lignes d'intervention.
- Des interventions pour **l'agriculture et l'alimentation en eau potable** en forte augmentation (et venant compenser le retard pris ces deux dernières années).
- Une part de ces aides contribue à soutenir la profession agricole engagée dans le **dispositif Ecophyto 2**.
- **Deux aides exceptionnelles** liées aux inondations de juin 2016 ont été attribuées (à Corbeil-Essonnes et Villiers-sur-Morin)
- Les aides attribuées sont publiées sur la page dédiée au conseil d'administration site internet de l'agence





Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires dans le bassin seine-normandie : zoom sur ecophyto 2

La réduction de l'usage des produits phytosanitaires est un objectif majeur du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) 2016-2021 du bassin Sein-Normandie dans son défi N°2 sur les pollutions diffuses dans les milieux aquatiques.

Le plan Ecophyto 2, lancé et piloté par le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM) et le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF) réaffirme l'objectif de réduction de 50 % du recours à ces pesticides en France en 10 ans.



Il retient 7 principes d'action :

- réduire de 50 % avec une trajectoire en 2 temps : 25 % en 2020 et 50 % en 2025 ;
- surveiller les impacts à 360° : maîtrise de l'ensemble des risques liés aux produits phytosanitaires ;
- s'inscrire au cœur du projet agro-écologique ;
- placer l'entreprise au centre du dispositif ;
- jouer collectif ;
- territorialiser ;
- porter une culture positive.

Un appel à projet Écophyto 2 « **Réduisons l'utilisation des produits phytosanitaires dans le bassin Seine-Normandie** » a été lancé par l'Agence de l'eau Seine-Normandie mi-juillet 2016. Il vise à faire émerger des projets collectifs présentant un caractère pilote et innovant pour la réduction d'utilisation des produits phytosanitaires. La priorité est donnée à l'animation pour accompagner des groupes d'agriculteurs dans la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

L'agence de l'eau a reçu 70 dossiers de candidature correspondant à :

- un montant total de projets de 10,3 M€ ;
- pour un montant d'aide associé de 7,2 M€.

Les 18 premiers projets ont été présentés et retenus au cours de la Commission des aides du 30 novembre pour un montant d'aides de 2,3 M€. D'autres suivront début 2017.

Le conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie, présidé par Jean-François Carencu, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, a délégué à sa commission des aides l'examen des dossiers d'aide de l'agence de l'eau

La commission des aides de l'agence de l'eau Seine-Normandie se tient tous les 2 mois pour attribuer les aides conformément au programme voté par le Comité de bassin.

Elle est composée de 17 administrateurs de l'Agence : 6 représentants des collectivités territoriales, 7 représentants des usagers, 3 représentants de l'Etat et un représentant du personnel de l'agence. Elle est actuellement présidée par Alain Vicaud, administrateur de l'Agence et représentant des producteurs d'électricité au sein du Comité de Bassin Seine-Normandie.

Contact presse :

Sylvie BRISSOT

☎ 01 41 20 18 08

brissot.sylvie@aesn.fr



Seine_normandie

Liste des dossiers écophyto 2 retenus

Porteur du projet	Intitulé du projet	Région	Montant du projet
Association Espaces	Démarche zéro phytosanitaire sur le territoire de la Seine centrale urbaine - développement de formations à destination des différents gestionnaires des JEVI	Ile-de-France	6 915 €
ATENA 78	Lutte intégrée contre les rongeurs : lutte naturelle contre les dégâts causés aux cultures par le Campagnol des champs, par la pose de perchoirs dans les parcelles agricoles, afin de favoriser la prédation naturelle par les rapaces diurnes et nocturnes.	Ile-de-France	4 866 €
AVIZE VITI CAMPUS – Domaine Viticole	« ZERO HERBICIDE »	Grand Est	432 745 €
CA Aube	SOLIVIT : groupe acquisition de références en agronomie sur le Sol pour Optimiser et Limiter les Intrants en VITiculture sur la Côte des Bar et Montgueux	Grand Est	44 038 €
CA Aube	« Plus de sols, moins d'intrants »	Grand Est	38 790 €
CA Oise	"AGROLOGICS": Réseau de parcelles mettant en œuvre les recommandations de la protection intégrée et notamment les OAD, les outils d'aide au pilotage et les techniques alternatives	Hauts de France	100 500 €
CETA Champagne	CETA de Champagne, sécuriser la réduction de l'usage des produits phytosanitaires	Grand Est	392 726 €
CIA Île-de-France	Insertion de la culture de luzerne dans les assolements du Val d'Oise	Ile-de-France	76 000 €
CIA Île-de-France	Insertion de moyens de lutte agronomique dans les pratiques culturales, de façon à réduire les quantités d'herbicides utilisées	Ile-de-France	72 200 €
CIA Île-de-France	Réduire la quantité d'herbicides utilisée par la mise en avant des pratiques agronomiques et/ou l'ajout de cultures étouffantes dans la rotation (chanvre)	Ile-de-France	96 900 €
CIVC	Déploiement en champagne d'une viticulture durable économe en intrants	Grand Est	834 780 €
Cœur d'Essonne Agglomération	Favoriser le développement de l'agriculture biologique sur le	Ile-de-France	55 610 €

Porteur du projet	Intitulé du projet	Région	Montant du projet
	Territoire de Cœur d'Essonne Agglomération		
CPIE Normandie	Zéro pesticide, c'est parti !	Normandie	17 310 €
GAB IDF	Structuration des filières lait et luzerne	Ile-de-France	168 250 €
Les Défis Ruraux	Du lait de vache UHT de nos prairies en circuit court	Normandie	140 670 €
SILEBAN	Répondre aux évolutions du marché des légumes et des attentes sociétales par un accompagnement des changements de pratiques culturales	Normandie	1 150 926 €
Société Coopérative Agricole EMC2	Développer des systèmes de cultures rentables, pérennes et économes en intrants, engagés dans l'agro écologie, en allongeant les rotations par l'introduction de nouvelles cultures /inter-cultures au sein de nouvelles filières structurées basées en Haute-Marne	Grand Est	137 800 €